

**PROCURATION**

Le/La soussigné(e) (nom, prénom) .....  
domicilié(e) à (adresse) .....

.....

**ou**

dont le siège social est établi à (adresse du siège) .....

.....

et valablement représenté(e) aux fins des présentes, conformément à ses statuts, par:

(nom, prénom).....

porteur/porteuse de .....actions d'Agfa-Gevaert NV, ayant son siège social

à B-2640 Mortsel, Septestraat 27, désigne par la présente en qualité de mandataire

(nom, prénom): .....

domicilié(e) à (adresse) .....

.....

afin de le/la représenter en tant qu'actionnaire lors de l'Assemblée Générale de la société susmentionnée, qui se tiendra le 29 avril 2008 à 11.00h au siège social de la société à B-2640 Mortsel, Septestraat 27 ainsi qu'à chaque autre Assemblée Générale avec un ordre du jour identique convoquée après cette date pour cause de délai ou ajournement.

Conformément à l'article 548 du Code des sociétés, des instructions sont demandées pour l'exercice du droit de vote concernant les différents points figurant à l'ordre du jour. Egalement en application de l'article 548, le mandataire pourra exprimer librement sa voix concernant les points figurant à l'ordre du jour en l'absence d'instructions de l'actionnaire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport annuel du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007, tels qu'établis par le Conseil d'administration.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

3. Affectation du résultat.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de -121.862.992,49 euros de l'exercice clôturé, de la manière suivante: affectation au résultat reporté.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

4. Comptes annuels consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007 et rapports consolidés du Conseil d'administration et du commissaire.

5. Décharge aux administrateurs.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de donner décharge aux administrateurs pour toute responsabilité découlant de l'exercice de leur mandat pendant l'exercice clôturé.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

6. Décharge au commissaire.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de donner décharge au commissaire pour toute responsabilité découlant de l'exercice de son mandat pendant l'exercice clôturé.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

7. Exposé préliminaire sur la nomination d'administrateurs.

Les mandats des Messieurs Chaffart, Duron, Oosterlinck, Van Miert et Verhoeven en tant qu'administrateurs prennent fin immédiatement après cette Assemblée Générale. Monsieur Chaffart, ayant atteint la limite d'âge pour la réélection, et Messieurs Oosterlinck et Verhoeven ne sollicitent plus le renouvellement de leurs mandats.

Monsieur Van Miert sollicite le renouvellement de son mandat d'administrateur indépendant.

Le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Duron comme administrateur à titre temporaire; l'Assemblée Générale devra décider sur sa nomination définitive. Monsieur Duron sollicite la nomination.

Messieurs Michel Akkermans, Eygenstraat 37, B-3040 Huldenberg, Roland Junck, Moulin de Betzdorf, L-6832 Betzdorf et Horst Heidsieck, Ostpreussenstrasse 34, D-63654 Buedingen ont posé leurs candidatures pour le Conseil d'administration.

8. Rénomination de Karel Van Miert en tant qu'administrateur indépendant.

**Karel Van Miert** (°1942 - Belge) est titulaire d'un diplôme en sciences diplomatiques de l'université de Gand (Belgique) et également d'un diplôme de troisième cycle obtenu au

Centre Européen Universitaire à Nancy (France). En 1976, il devient secrétaire général du parti socialiste belge, et se retrouve à la tête du bureau privé du Ministère belge de l'économie en 1977. De 1978 à 1994, il enseigne à l'université libre de Bruxelles (Belgique) et, de 1978 à 1988, préside le parti socialiste flamand. Karel Van Miert occupe plusieurs fonctions politiques, notamment en tant que député au Parlement européen et à la Chambre des Représentants de Belgique. Il est également membre de la commission européenne de 1989 à 1993 et vice-président de 1993 à 1999 où il est chargé de la réglementation en matière de concurrence. Par ailleurs, Karel Van Miert est président de l'université de Neyenrode (Pays-Bas) de 2000 à 2003.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de renommer Monsieur Karel Van Miert, Puttestraat 10, B-1650 Beersel en tant qu'administrateur indépendant pour une période de trois (3) ans qui débute ce jour-ci. Son mandat prendra donc fin immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui devra se prononcer concernant l'approbation de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010. L'Assemblée Générale prend acte du fait que Monsieur Karel Van Miert répond aux critères d'indépendance stipulés à l'article 524, §4, alinéa 2, 1°-4° du Code des sociétés.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

9. Nomination de Willy Duron en tant qu'administrateur.

**Willy Duron** (°1945 - Belge) est licencié en mathématiques de l'université de Gand (Belgique) et licencié en sciences actuarielles de l'université catholique de Louvain (Belgique). Il a débuté sa carrière en 1970 comme actuaire auprès des Assurances du Boerenbond Belge (ABB). En 2000, il a été nommé président du Comité de Direction de KBC Assurances et administrateur de KBC Asset Management. En 2003, il est devenu président du Comité de Direction de KBC Bancassurances Holding. Du début de 2005 jusqu' en automne de 2006 il était CEO du Groupe KBC NV.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Willy Duron, Oude Pastoriestraat 2, B-3050 Oud-Heverlee en tant qu'administrateur pour une période de trois (3) ans qui débute ce jour-ci. Son mandat prendra donc fin immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui devra se prononcer concernant l'approbation de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

10. Nomination de Michel Akkermans en tant qu'administrateur indépendant.

**Michel Akkermans** (°1960 - Belge) est titulaire d'une maîtrise en ingénierie électronique et sciences informatiques, ainsi que d'un diplôme en économie et finances de l'université catholique de Louvain (Belgique). Il a occupé des postes de direction dans plusieurs banques internationales et sociétés d'expertise conseil avant de créer FICS, grand éditeur de logiciels dans le domaine des services bancaires en ligne et du reporting financier réglementaire, en 1989. En 1999, FICS, au même titre qu'Edify et Vertical One, a fusionné avec Security First Technologies, pour créer S1 Corporation, chef de file du marché des services bancaires par Internet, dont Michel Akkermans a été nommé président. En 2002, Michel Akkermans devient président et CEO de Clear2Pay, une entreprise novatrice d'e-finance, axée sur la fourniture de solutions mondialement applicables pour les paiements électroniques sécurisés.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Michel Akkermans, Eygenstraat 37, B-3040 Huldenberg, en tant qu'administrateur indépendant pour une période de trois (3) ans qui débute ce

jour-ci. Son mandat prendra donc fin immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui devra se prononcer concernant l'approbation de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010. L'Assemblée Générale prend acte du fait que Monsieur Michel Akkermans répond aux critères d'indépendance stipulés à l'article 524, §4, alinéa 2, 1°-4° du Code des sociétés.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

11. Nomination de Roland Junck en tant qu'administrateur indépendant.

**Roland Junck** (°1955 - Luxembourgeois), diplômé de l'école polytechnique fédérale de Zurich (Suisse), est titulaire d'un MBA de l'université du Sacré Cœur au Luxembourg. Il a débuté sa carrière au sein de l'Arbed. En 1993, il est nommé directeur général de TrefilARBED Bissen, puis administrateur délégué en 1996. Après avoir occupé différents autres postes de direction à l'Arbed, il devient vice-président directeur d'Acelaria (Espagne) en 1998. Il a siégé au Conseil de direction de l'Arbed de 1999 à 2002, avant d'être désigné au poste de Senior Executive Vice President d'Arcelor, la nouvelle société issue de la fusion d'Aceralia, Arbed et Usinor. En août 2006, il devient CEO d'Arcelor Mittal et membre du Conseil de direction du groupe. Après la restructuration de la direction générale de l'entreprise en novembre 2006, il est nommé conseiller du CEO tout en restant membre du Conseil jusqu'en juillet 2007. Il siège actuellement au Conseil d'administration d'Arcelor Mittal China Holding.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Roland Junck, Moulin de Betzdorf, L-6832 Betzdorf, en tant qu'administrateur indépendant pour une période de trois (3) ans qui débute ce jour-ci. Son mandat prendra donc fin immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui devra se prononcer concernant l'approbation de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010. L'Assemblée Générale prend acte du fait que Monsieur Roland Junck répond aux critères d'indépendance stipulés à l'article 524, §4, alinéa 2, 1°-4° du Code des sociétés.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

12. Nomination de Horst Heidsieck en tant qu'administrateur indépendant.

**Horst Heidsieck** (°1947 - Allemand) est titulaire d'un doctorat en physique. Au cours de ses études à l'université de Bonn (Allemagne) et à l'université technique d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), il s'est concentré sur la physique des solides, l'électronique des solides et la science des métaux. De 1980 à 1991, il a occupé plusieurs postes de direction au sein du groupe Degussa – notamment au Conseil d'administration. En 1990, il est nommé CEO du groupe technologique Leybold et de 1995 à 1998, il a intégré avec succès les anciens concurrents Leybold et Balzers dans le groupe Balzers und Leybold nouvellement constitué. Par la suite, Horst Heidsieck a siégé au conseil consultatif avant de devenir le CEO de Heraeus Holding, un groupe technologique très diversifié. De 2003 à la fin 2006, il a été le CEO de Demag Holding, un portefeuille de sept sociétés rachetées à Siemens par Kohlberg Kravis Roberts en 2002. Depuis janvier 2007, il est actionnaire de référence de la société d'expertise conseil nouvellement constituée Value Consult. Il est membre des conseils consultatifs et aide la direction générale à matérialiser les potentiels d'amélioration des entreprises.

*Proposition soumise à la décision:* l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Horst Heidsieck, Ostpreussenstrasse 34, D-63654 Buedingen, en tant qu'administrateur indépendant pour une période de trois (3) ans qui débute ce jour-ci. Son mandat prendra donc fin immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui devra se prononcer concernant l'approbation de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010. L'Assemblée Générale prend acte du

fait que Monsieur Horst Heidsieck répond aux critères d'indépendance stipulés à l'article 524, §4, alinéa 2, 1°-4° du Code des sociétés.

Approbation ? Rejet ? Abstention ?

13. Information sur la rémunération des administrateurs.

L'Assemblée Générale prend connaissance du fait que la rémunération des administrateurs non exécutifs, comme elle a été approuvée à l'Assemblée Générale du 25 avril 2006, demeure inchangée pour l'année 2008.

14. Divers.

afin de prendre part à toutes les délibérations;  
afin de prendre part, au nom du/de la soussigné(e), au vote concernant tous les points figurant à l'ordre du jour;  
afin de signer tous les actes, procès-verbaux et autres documents relatifs à la présente assemblée;  
et plus généralement afin de faire tout ce qui apparaîtra nécessaire ou utile pour l'exécution de la présente procuration, avec promesse de ratification.

Signé à ..... le .....2008.